





# FISCALITÉ : L'OCCASION À SAISIR

**À présent qu'un ancien de la banque centrale est premier ministre, et face à l'incertitude économique causée par les États-Unis, le moment est peut-être venu de réformer le système fiscal canadien.**

**PAR JOHN LORINC**

**À L'APPROCHE** de la publication du très attendu budget fédéral, un groupe de dirigeants du secteur manufacturier s'est entretenu avec Bloomberg pour parler fiscalité. Selon le compte rendu de cette rencontre, Kip Eideberg, lobbyiste d'un groupe sectoriel américain, a déclaré que ses membres encourageaient le gouvernement Carney à apporter à la *Loi de l'impôt sur le revenu* des changements qui reflètent les mesures du *One Big Beautiful Bill*. Parmi les recommandations figuraient la passation en charges complète du matériel, le renouvellement des réductions de l'impôt des sociétés instaurées lors du premier mandat de Trump et une réduction du taux d'imposition sur les activités nationales de vente à l'étranger.

« Si les industries américaines tiennent, c'est uniquement grâce à ces mesures fiscales, souligne le lobbyiste. Qu'il s'agisse de recherche et développement ou d'amortissement de gratifications, les dispositions qui ont été prolongées ou pérennisées leur ont été d'une immense aide. Nous encourageons donc le gouvernement canadien à suivre cet exemple. »

Steve Suarez, avocat et associé en fiscalité chez Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., explique que d'autres gouvernements nationaux utilisent aussi leur législation fiscale pour stimuler la productivité et la compétitivité à l'exportation, et attirer des investissements étrangers. « Les autres pays du monde se servent de leur politique ou système fiscal pour attirer les investissements et dynamiser leur économie. Mais les États-Unis, eux, poussent cette logique à l'extrême. »

Dans un mémoire de 47 pages publié l'été dernier, Steve Suarez a plaidé en faveur de réformes qui stimuleraient la productivité et l'innovation des sociétés canadiennes imposables. Il a proposé, notamment, des incitatifs ciblés pour la reconversion des employés, des crédits diversifiés pour les dépenses en immobilisations pour le matériel et la suppression

des mesures de dissuasion fiscales pour l'expansion des entreprises axées sur l'innovation. « Le gouvernement doit adopter un rôle plus actif dans la politique fiscale et réfléchir à ce qui aidera vraiment l'économie, soutient-il. Il faut arrêter de penser que notre vision historique du monde est universelle. »

**DANS LE PREMIER BUDGET** du gouvernement Carney, déposé le 4 novembre, on proposait entre autres des coupures de dépenses, des investissements militaires à grande échelle et divers projets d'infrastructure, ainsi qu'une panoplie de mesures fiscales, dont plusieurs déjà annoncées. Selon François-Philippe Champagne, ministre des Finances, ces mesures visent à stimuler l'investissement du secteur privé dans le matériel et les activités de recherche et développement qui améliorent la productivité. Elles comprennent notamment la passation en charges intégrale des machines, l'amortissement accéléré des bâtiments industriels dès la première année d'imposition, et des crédits d'impôt pour les actifs favorisant la productivité (brevets, équipement d'infrastructure de réseaux de données et ordinateurs, investissements liés aux changements climatiques).

l'accent sur la productivité économique en élargissant les crédits d'impôt pour la RS&DE et l'exploration de minéraux critiques ainsi qu'en s'engageant à accélérer les déductions pour amortissement, mais il a laissé de côté de nombreuses promesses mises de l'avant dans son programme électoral. »

Steve Suarez déplore l'absence d'une réforme fiscale d'envergure dans le budget. Il souligne par ailleurs qu'aux États-Unis, les exonérations des gains en capital pour les PME demeurent bien plus généreuses qu'au Canada. « Le budget est clairement présenté comme une réponse aux mesures américaines, mais je doute que ce soit réellement le cas. »

En théorie, la revitalisation du système fiscal désuet du Canada devrait bénéficier d'un large consensus politique. François Brouard, professeur en comptabilité et fiscalité à la Sprott School of Business de l'Université Carleton, affirme que lorsqu'il a interrogé les partis sur la réforme fiscale, avant les élections, tous ont convenu qu'elle était nécessaire.

Les dernières mesures fiscales du gouvernement s'ajoutent aux changements à la politique fiscale déjà annoncés, dont l'incitatif à l'investissement accéléré (déduction la première année pour les immobilisations), l'annulation de la controversée

## LES RÈGLES DÉSUÈTES ET COMPLEXES RENDENT LA CONFORMITÉ COÛTEUSE ET DÉROUTANTE POUR LES CONTRIBUABLES.

Le budget prévoit l'ajout « permanent » de 440 M\$ aux 4,2 G\$ consacrés chaque année au Programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE). Baptisée « superdéduction à la productivité », cette série de mesures coûtera en moyenne 2,7 G\$ par année selon le *Financial Post*. Elle fera passer le taux effectif marginal d'imposition (TEMI) du Canada à 13,2 %, soit le plus faible du G7 selon le budget, même après le *One Big Beautiful Bill* : « Grâce à la superdéduction à la productivité, les TEMI du Canada sont concurrentiels avec ceux des États-Unis dans la plupart des secteurs, en particulier dans ceux de la fabrication et de la transformation. »

CPA Canada reconnaît que le gouvernement minoritaire de Carney vit une dure réalité budgétaire, mais elle espérait des mesures fiscales nettement plus ambitieuses. « Dans ce budget tant attendu, il n'y a pas grand-chose à se mettre sous la dent sur le plan fiscal, observe John Oakey, vice-président, Fiscalité, à CPA Canada. Le gouvernement a mis

réduction du taux d'inclusion des gains en capital, et les modifications techniques des règles encadrant le traitement par l'ARC des simples fiducies et de la taxe sur les logements sous-utilisés (TLSU). Le budget propose aussi d'éliminer la TLSU à compter de l'année civile 2025 et d'élargir la règle anti-évitement pour les transferts entre fiducies.

Reste à savoir si, dans leur ensemble, ces politiques sont suffisantes ou si elles satisferont les divers intervenants parlementaires. CPA Canada estime que le potentiel d'une réforme fiscale complète demeure entier, après des décennies d'inaction. Les dernières analyses approfondies sont la Commission royale d'enquête sur la fiscalité de 1967 et le livre blanc sur la réforme fiscale de 1986. Dans ce dernier, on recommandait l'élimination des avantages fiscaux inefficaces ainsi que l'instauration d'une taxe à la valeur ajoutée pour remplacer la taxe de vente cachée sur les intrants des entreprises.

Or, d'autres pays comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni ont procédé plus

# 3 690

**Nombre de pages que contient la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*, largement considérée comme l'un des textes législatifs en fiscalité les plus longs et complexes au monde**



récemment à une révision majeure de leur système fiscal. Dans son mémoire prébudgétaire, CPA Canada souligne que la dernière refonte remonte à plusieurs décennies, et que depuis, les conditions nationales et mondiales ont considérablement changé. L'organisme défend l'idée d'un système fiscal adapté aux besoins. De son côté, John Oakey, vice-président, Fiscalité, à CPA Canada, ajoute dans un article d'opinion publié par iPolitics avant la publication du budget fédéral que « les règles désuètes et la complexité inutile endiguent l'innovation, accablent les entreprises et rendent la conformité coûteuse et déroutante pour les contribuables ».

D'autres experts soulignent le risque que représente cette inertie face à la volatilité extrême créée par Trump. Voici ce que Trevor Tombe, professeur d'économie à l'Université de Calgary, a fait remarquer dans le bulletin *Perspectives* de la Fondation canadienne de fiscalité : « En mars 2025, l'incertitude de la politique économique au Canada avait atteint un niveau 5,4 fois plus élevé que l'année précédente. Parmi la vingtaine de pays où cette mesure est calculée, c'est le Canada qui a connu, et de loin, la plus forte augmentation. »

En guise de solution, il propose entre autres la passation en charges complète des dépenses en immobilisation pour le matériel informatique, l'indexation du coût des actifs à l'inflation aux fins de l'impôt sur les gains en capital, et l'ajustement du traitement des reports prospectifs de pertes des sociétés. D'ailleurs, certaines de ces mesures faisaient partie de la plateforme électorale libérale, ce printemps. Plus récemment, les fonctionnaires du ministre Champagne ont inclus dans le budget la passation en charges immédiate du coût des machines et du matériel de fabrication et de transformation, du coût du matériel de production d'énergie propre ou de conservation d'énergie, et des véhicules à zéro émission.

Selon le bureau américain de la Tax Foundation, la compétitivité fiscale internationale du Canada était déjà très en retard par rapport aux 37 autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), même avant la réélection de Trump. En 2024, nous étions au 17<sup>e</sup> rang mondial, un point au-dessus des États-Unis, mais loin derrière les pays du nord-est et du centre de l'Europe, la Turquie et Israël. Et en matière d'impôt des sociétés et d'impôt des particuliers, encore plus bas : respectivement aux 26<sup>e</sup> et 31<sup>e</sup> rangs.

« Nous tenons à cette évaluation parce que les impôts, bien qu'ils ne soient pas la solution miracle de la productivité et de l'équité, en sont un facteur clé, explique Ryan Minor, directeur, Fiscalité, à CPA Canada. Ils peuvent devenir un incitatif ou un

obstacle au travail, à l'épargne et à l'investissement, ou encore augmenter le coût de la conformité. Nous devons donc revoir le système actuel, mais aussi son développement futur. »

**POUR DE NOMBREUX** politiciens d'horizons idéologiques variés, le système fiscal s'apparente trop souvent à une confiserie. Par exemple, le gouvernement conservateur de Stephen Harper avait adopté une série de petites niches fiscales (pour les écoles d'art ou les sports organisés, par exemple) destinées davantage à séduire des électorats ciblés qu'à atteindre des objectifs stratégiques plus larges. Le gouvernement de Justin Trudeau a aussi alourdi la législation fiscale avec ses propres exclusions et surtaxes punitives conçues pour décourager certains comportements, comme laisser des logements inoccupés en période de crise.

Plus tard au cours de son mandat, le gouvernement Harper a esquissé une réforme plus sérieuse en réduisant le taux d'imposition des sociétés à 15 %. Mais cette mesure – qui visait à éliminer le taux marginal d'imposition des sociétés comme obstacle à l'établissement des entreprises au Canada – a été largement compromise par la hausse des taux d'imposition des sociétés déployée par certaines provinces et a laissé Ottawa avec un manque à gagner considérable dans ses recettes d'exploitation.

Bien qu'elle ait séduit l'opinion publique, la réforme la plus controversée du gouvernement Harper d'un point de vue économique a été le passage de la TPS de 7 % à 5 %. La TPS, première taxe à la valeur ajoutée canadienne, date du mandat de Brian Mulroney, au début des années 1990. Malgré la tempête politique qui a accompagné son instauration, elle a été maintenue jusqu'à l'intervention de Stephen Harper, entre autres parce qu'elle générait des recettes importantes à faible coût. Bertrand Lemieux, CPA, docteurant en gestion et chargé de cours en fiscalité à la Sprott School of Business, explique que « la TPS contribue à un système plus équitable, car les personnes plus aisées dépensent davantage que les plus pauvres ».

Cet été, dans *Perspectives*, l'Institut C.D. Howe a proposé de réorganiser les principaux flux fiscaux afin de promouvoir la productivité sans incidence sur les recettes fiscales. Les auteurs du plaidoyer, Alexandre Laurin, vice-président et directeur de recherche, et Nicholas Dahir, agent de recherche, suggèrent de réduire le taux d'imposition des sociétés et les trois tranches d'imposition supérieures, de ramener la TPS à 7 % et de modifier le montant personnel de base, les frais médicaux déductibles et le montant en raison de l'âge. Ils soulignent que de telles réformes visent à réduire le coût marginal

de la perception des impôts et à atténuer l'incidence négative de l'impôt des sociétés sur l'investissement.

Pourtant, malgré l'expérience de Mark Carney à la banque centrale, ce sont les mesures fiscales visant à stimuler la productivité du Canada et sa performance historiquement quelconque en matière d'innovation qui gagneront vraisemblablement le plus de terrain.

La proposition visant à instaurer un régime privilégié des brevets est une réponse directe aux préoccupations persistantes selon lesquelles les entreprises canadiennes investissent peu en recherche et développement ou, lorsqu'elles le font, vendent leurs brevets à l'étranger, perdant ainsi leur propriété intellectuelle. Des régimes de ce genre sont utilisés dans d'autres pays, comme le Royaume-Uni,

## D'UN POINT DE VUE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE, IL EST URGENT DE RÉDUIRE L'ÉCART ENTRE LE SYSTÈME FISCAL CANADIEN ET LES NOUVELLES RÈGLES AMÉRICAINES.

mais certains experts doutent de leur efficacité. « Les recherches empiriques démontrent qu'ils ne sont pas très efficaces », affirme Ryan Minor.

Les libéraux promettaient plusieurs réformes, notamment des actions accréditives pour le secteur des technologies, des incitatifs pour les PME visant l'adoption de l'IA, et l'instauration d'un « régime privilégié des brevets », destiné à réduire l'impôt sur la propriété intellectuelle et à encourager les entreprises canadiennes à conserver leurs brevets au lieu de les vendre à des investisseurs étrangers. Aucune de ces mesures ne figure au budget.

D'après Steve Suarez, d'autres solutions possibles comprennent un soutien fiscal visant à encourager l'investissement des entreprises dans l'IA et la formation sur l'IA, ainsi que des incitatifs conçus

pour réduire les risques liés à l'investissement dans les entreprises axées sur l'innovation. Il affirme que l'Australie et certains États américains offrent des crédits d'impôt aux investisseurs providentiels et autres investisseurs qualifiés qui financent des entreprises jugées admissibles. Enfin, d'autres experts et lui-même soutiennent que le système fiscal pourrait servir à récompenser les investisseurs qui misent sur des entreprises innovantes, en bonifiant les exonérations sur les gains en capital lors de la cession de leurs actions.

« Le gouvernement a évoqué le financement par actions accréditives, précise Steve Suarez. J'étais dans la filière minière il y a 15 ans et j'ai fait beaucoup d'opérations du genre. Je ne sais pas si ça peut marcher dans ce secteur, mais pourquoi ne pas essayer? »

**DAVID PIERCE**, vice-président, Relations gouvernementales à la Chambre de commerce du Canada, propose une lecture plus globale du débat fiscal. Alors que l'attention politique et médiatique s'est surtout attardée sur les conséquences des tarifs douaniers, il affirme que celles des mesures fiscales draconniennes du *One Big Beautiful Bill* sont tout aussi transformatrices, sinon plus. « Je le dis et je le répète : Trump instrumentalise son système fiscal pour attirer les entreprises aux États-Unis. »

Il rapporte le cas d'une entreprise canadienne qui se demandait si elle devait rester au pays ou déménager aux États-Unis. Sa conclusion : « Rester au Canada, c'est le bon choix sur le plan moral, mais l'argument économique perd de sa force. »

La Chambre de commerce s'est dite globalement favorable au budget, saluant les réformes au crédit d'impôt à l'investissement pour la RS&DE, mais concluant toutefois en ces mots : « Le test qui nous attend, c'est l'exécution et le suivi – s'assurer que les politiques se traduisent en une compétitivité et en une croissance concrète. »

Cependant, le plan budgétaire des Libéraux, du moins pour l'exercice à venir, fait l'impasse sur une modernisation complète du système fiscal, qui permettrait aux entreprises canadiennes de survivre à l'énorme pression exercée par les États-Unis. David Pierce mentionne l'incertitude persistante quant aux conséquences d'autres politiques fiscales fédérales, comme l'impôt minimum mondial – une mesure visant à éliminer les paradis fiscaux approuvée par plusieurs pays, mais rejetée par les États-Unis.

« C'est une raison de plus pour dépenser son argent ailleurs qu'au Canada. » Il ajoute que d'un point de vue politique et économique, il est urgent de « réduire l'écart » entre le système fiscal canadien et les nouvelles règles américaines. « L'inaction est encore plus risquée. » ♦

# 1967

Dernière fois qu'un examen approfondi du système fiscal canadien a été mené, soit il y a près de 60 ans

